
TERMES DE REFERENCE

**Fourniture d'un système de
Sonorisation et de kit de conférence
mobile à l'OAPI**

Mai 2025

1. CONTEXTE

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) est une Organisation intergouvernementale africaine spécialisée dans le domaine de la propriété intellectuelle.

L'OAPI a été créée le 13 septembre 1962 et compte à ce jour dix-sept (17) Etats membres à savoir : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée-Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.

L'OAPI dont le siège se trouve à Yaoundé, au Cameroun, a pour mission :

- La délivrance des titres de propriété industrielle ;
- La mise à disposition de la documentation et la diffusion de l'information ;
- La formation en propriété intellectuelle ;
- La contribution à la promotion de la protection de la propriété littéraire et artistique ;
- La participation au développement économique des Etats membres.

Les principales caractéristiques du système OAPI dont le siège se trouve à Yaoundé au Cameroun sont :

- Un Office de propriété industrielle commun à tous les Etats membres ;
- Une législation unique applicable en matière de propriété intellectuelle dans les dix-sept (17) Etats membres : l'Accord de Bangui et de ses annexes ;
- La centralisation de toutes les procédures de délivrance de sept (7) titres de propriété industrielle : les brevets, les modèles d'utilité, les marques de produits ou de services, les dessins et modèles industriels, les noms commerciaux, les obtentions végétales et les indications géographiques.

2. OBJECTIF DU PROJET

Dans le cadre de la stratégie de modernisation de ses infrastructures, l'OAPI, se propose d'acquérir et d'installer un système de sonorisation et de conférence numérique sans fil de type **D.E.C.T (Digital Enhanced Cordless Télécommunications (télécommunications numériques améliorées sans fil)** et un **système de sonorisation** pour ses réunions externes et son conseil d'administration.

Ce système léger, facile à transporter et à déployer permettra de couvrir les événements organisés en dehors du siège de l'Organisation où l'interprétation multilingue en temps réel est nécessaire avec prise de parole pour au moins vingt (20) participants.

Le prestataire devra veiller à la compatibilité de sa proposition technique avec la technologie D.E.C. T, et PLIXUS existante. Le matériel livré par le prestataire devra être neuf. Toutes les précautions nécessaires devront être mises en œuvre au cours des travaux pour assurer le parfait état de conservation des matériels.

3. SYSTME DE SONORISATION ET KIT DE CONFERENCE MOBILE

3.1 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES EQUIPEMENTS

A- LES EQUIPEMENTS DE BASE

- La fourniture et installation d'un centrale de conférence dont la structure est entièrement numérique et de type PLIXUS A.E., ou équivalent. Il doit être disposé dès la mise en service, d'une Interface web intégrée pour le paramétrage, le contrôle et la sécurité du système.
- La fourniture de trois (03) points d'accès numérique multifonctionnel pouvant être utilisé comme émetteur/récepteur fonctionnant au moins à quatre canaux et disposant des options intégrées de sécurité et de verrouillage ;
- La fourniture d'une carte audio Dante ;
- La fourniture de quatre (04) émetteurs numériques de poche de type Unite TP ;
- La fourniture de trois (03) pupitres pour interprètes numériques de type Lingua ID Mike ;
- La fourniture de trois (03) casques pour interprètes de type tel20 ;

- La fourniture de quatre (04) microphones cravates de type TG L58 ;
- La fourniture de vingt (20) récepteurs numériques sans fil ;
- La fourniture d'un (01) chargeur mobile minimum 8 batteries qui peut être connecté au logiciel PC/laptop via le port Ethernet afin d'être contrôlé à distance.
- La fourniture d'un logiciel d'interprétation de type cocon avec licence ;
- La fourniture d'un logiciel de routage audio avec licence ;
- La fourniture d'une (01) mixette amplifiée numérique de puissance administrée à partir d'un téléphone ou par tablette ;
- La fourniture de deux (02) enceintes numériques miniaturisée avec support ;
- La fourniture d'un laptop

N°	Désignation	Quantité
1	CENTRALE PLIXUS Plixus AE-R Dante	01
2	CARTE AUDIO DANTE : Carte plugin 'intégrée dans le Plixus MME/AE et fournit une interface réseau audio numérique Dante.	01
3	• PUPITRE POUR INTERPRETE Lingua ID Mike : Écran couleur informant sur : >Statut et qualité des relais >Niveau de sortie des canaux sortants >Occupation des canaux pour les langues sortantes >Minuteur >Messages • Encodeur rotatif pour un usage intuitif • Connecteur pour micro Confidea verrouillable par vissage • Bas-parleur	03

	• Boutons rotatifs de réglages (volume, basses et aigu) de la sortie casque • 6 relais • 3 langues sortantes (canaux A, B ou C) • Chaque interprète peut pré-programmer ses propres langues sortantes B ou C • Bouton d'activation de retour auditif (pour utilisateurs malvoyants) • Indication Braille sous chaque bouton et sous les références tactiles du contrôle audio • Sauvegarde des réglages • Fonction de réécoute • Fonction d'intercom • Bouton muet • Bouton d'indication à l'orateur qu'il parle trop vite • Compatible avec la norme ISO20109 :2016	
4	• Mike PLM40FF : Mécanique ; • Diamètre de la tige Partie flexible: 8 mm ; • Partie rigide : 6.3 mm électrique ; • Réponse en fréquence 125 à 15 000 Hz ; • Sensibilité à 1 kHz -40 dBV/Pa ; • SPL max. à 1 kHz 110 dB SPL ; • Rapport signal/bruit 74 dB (A) ; • Plage dynamique 90 dB ;	03

7	Configuration de la licence de gestion CoCon Audio Routing CoCon Audio Routing Les caractéristiques principales du CoCon Audio Routing : • Création des groupes d'entrées et de sorties audio (Dante I/O, ---- Auxiliaire I/O, groupes de microphones) en utilisant une interface utilisateur intuitive. • Configuration de canaux d'interprétation sur les canaux externes	01
8	Microphone TG L58 est compatible avec l'émetteur Unite TP.	04

9	Unite TP : caractéristiques principales de l'Unite TP : • Doté de la technologie DECT pour une utilisation mondiale sans enregistrement et gratuite • Haute sécurité contre l'écoute non autorisée grâce au cryptage par code AES-256 • L'écran OLED indique le nom du canal, l'état de la batterie et les différents menus • Connection Full Duplex ou Broadcast • Touche de volume pour les écouteurs connectés, le casque, la boucle d'induction • Bouton de mise en sourdine du microphone • Interface Bluetooth • Mini-jack stéréo (casque) • Connectique USB-C • Microphone intégré • Autonomie de batterie jusqu'à 15h • À fixer sur les vêtements • Lanière de cou amovible pour porter autour du cou	04
10	TEL 152 : Arceau réglable • Écouteurs pivotants avec coussinets en mousse remplaçables pour plus de confort et de praticité ; • Coques d'écouteur disponibles en option ; • Faible pression sur les oreilles, ce qui garantit des heures d'utilisation sans gêne ; • Câble à âme en acier unique pour une perturbation minimale de l'utilisateur ;	20
11	Unite CC-36/2: mallette utilisée pour charger les batteries des émetteurs et des récepteurs Unite. La mallette peut être	01

	connectée au logiciel PC Unite Manager via le port Ethernet et il peut se combiner avec d'autres chargeurs et d'appareils Unit Cockpit. • Connecteur USB • Appairage via plusieurs chargeurs • Couvercle amovible et verrouillable • Poignée de transport ergonomique • Adaptateur d'alimentation intégré avec l'interrupteur • Raccordement au réseau IEC avec fusible • Pieds réglables • Ventilateur actif • Port Ethernet pour l'intégration au réseau	
12	• Unite AP4: Point d'accès à 4 canaux • Grande portée • Antennes intégrées • Interface numérique Dante® (4 entrées / 4 sorties) • Interface Ethernet (réseau) • 4 entrées et sorties analogiques (Phoenix®) • Alimentation électrique via PoE (Power over Ethernet)	03
13	Unite RP : récepteur de poche numérique Connexion pour casque/ boucle d'induction • Doté de la technologie DECT pour une utilisation mondiale sans enregistrement et gratuite • Haute sécurité contre l'écoute non autorisée grâce au cryptage par code AES-256	20

	• L'écran OLED indique le nom du canal, l'état de la batterie et les différents menus • Connexion USB, type C pour l'audio et le chargement • Autonomie de batterie jusqu'à 15h • À fixer sur les vêtements • Lanière de cou amovible pour porter autour du cou	
14	Enceintes Numérique miniaturisée : • Esthétique contemporaine • Technologie de fixation Invisiball® • Fixation en U en option • Protection contre les intempéries • Basse impédance et transformateur 100V intégré • Large dispersion • Haute qualité de diffusion Caractéristiques Techniques Réponse en fréquence : 45 Hz - 20 kHz (-10 dB), 62 Hz - 16 kHz (+/- 3 dB) Puissance d'amplification : 240 W continu	02
15	BERINGER XR AIR 16: MIXETTE AMPLIFIEE GERABLE PAR TABLETTE ; Nombre de voies :16 Bus 4 Entre ligne stro 6 Entre micro 8Entre instrument Oui Sortie casque 1 Numérique multi-canaux / réseau Ethernet Canaux de sortie 2, 4 Effets 4 processeurs multi-effets	01
16	• SWITCH DLINK 8 PORTS: 8 ports Gigabit Ethernet	01

	• Fontionnement Plug & play	
17	Accessoires de Câblage et connectique diverses : ICC5/20 ; ICC5/2 ; ICC5/3	05

B- CONNECTIQUES DIVERSES

- Chaque équipement physique sera relié au centrale PLIXUS via une borne d'accès ;
- La fourniture des câbles spéciaux préfabriqués conformes aux normes
Section des conducteurs : 24 AWG (7 x 0,20 +/- 0,005 mm ;

3. LIVRABLES

À la fin du projet, l'OAPI devra disposer d'un système de kit de conférence mobile fonctionnels à l'intérieur et extérieur de son siège.

Au besoin, le soumissionnaire pourra proposer à l'OAPI des alternatives de solution de kit de conférence mobile plus évoluées sans sortir du cadre du présent projet.

4. DEROULEMENT DES TRAVAUX ET GARANTIES

4.1 DELAI DE REALISATION DE LA MISSION

L'OAPI souhaite réaliser le présent projet dans un délai de trois (3) mois. Le soumissionnaire devra, au vu des attentes formulées dans les présents TDR, expliquer ce qui est réalisable dans ce délai.

Au cas où l'entièreté de la mission ne pourrait pas être finalisée dans le délai prémentionné, le soumissionnaire devra proposer un calendrier alternatif ayant pour but la finalisation de la totalité de la mission dans les meilleurs délais, avec indication de l'approche proposée pour y parvenir.

4.2 REUNION DE LANCEMENT

Au cours de la réunion de lancement qui sera organisée par l'OAPI, les points suivants seront abordés :

- Constitution des équipes projets ;
- Définition des étapes principales du projet ;
- Fixation du calendrier prévisionnel ;
- Fixation de la date et modalités de livraison du matériel du projet ;
- Fixation de la périodicité des réunions d'évaluation de l'état d'avancement du projet ;
- Définition du calendrier de paiement ;
- Définition de la charte de projet.

4.3 GARANTIES

Les prestations réalisées seront garanties 12 mois à compter de la date de la réception définitive.

La garantie est suspendue jusqu'au jour où les défauts en question ont été corrigés avec succès. Dans ce cas, le nouveau terme de la garantie pour les prestations en question sera fixé d'un commun accord entre parties.

5. PROFIL DU PRESTATAIRE

Le prestataire devra réunir les conditions suivantes :

- Être une entreprise ayant réalisée les travaux similaires ;
- Disposer d'un service de support pouvant assurer la maintenance des matériels déployés ;
- Disposer d'un personnel qualifié ;
- Fournir la preuve de connaissance dans la technologie de conférence Plixus ;
- Disposer d'un certificat de garantie signé du fabricant.

Le prestataire indiquera le profil et l'expérience du personnel de la mission. Il fournira tous les arguments nécessaires pour prouver qu'il est suffisamment outillé pour réaliser le projet dans les délais impartis. Il indiquera au besoin l'expérience pertinente acquise dans le cadre de la réalisation de projets similaires.

6. CONTENU DES OFFRES

Les offres dont l'original sur support papier et les copies sur clés USB devront notamment contenir un pli administratif, un pli technique et un pli financier distinctement marqué comme tel.

Le pli administratif contient :

- La soumission faisant connaître la dénomination et le siège de l'entreprise ;
- Un certificat de domiciliation bancaire datant de moins de trois mois ;
- La preuve que l'entreprise est à jour vis-à-vis du fisc : l'Attestation de Conformité Fiscale ;
- La preuve que l'entreprise est à jour vis-vis de l'organisme de sécurité sociale ;
- La caution de soumission d'un montant compris entre 1 à 2% du montant de l'offre ;
- Le justificatif du paiement de l'équivalent de la somme de 50.000 FCFA dans le compte de l'OAPI ouvert dans les banques et à UBA et BANQUE ATLANTIQUE sous les références ci-après :

UBA BANQUE

Code Banque : 10033

Code Agence : 05207

Numéro de Compte : 07013000001

Clé : 01

CODE SWIFT : UNAFCMCX

IBAN : CM21 10033 05207 07013000001 01

BANQUE ATLANTIQUE :

Code Banque : 10034

Code Agence : 00050

Numéro de Compte : 95228150008

Clé : 10

CODE SWIFT : ATCRCMCMXXX

IBAN : CM21 10034 00050 95228150008 10

Le pli technique contient:

- Une description de l'entreprise ;
- Une copie signée des termes de référence ;
- Les références techniques (prestations déjà effectuées) ;
- Un exposé décrivant de manière explicite la compréhension des besoins exprimés par l'OAPI ;
- Une description des développements spécifiques pour l'OAPI s'il y a lieu
- Une description de la méthodologie de gestion de projet proposée ;
- Une proposition de calendrier prévisionnel ;
- Les propositions de formation en tenant compte des attentes formulées dans les présents termes de références ;
- Une liste et des curriculums vitæ des agents de l'entreprise qui effectueront la prestation ainsi que celui du principal responsable de l'entreprise ;
- Une liste de tous les équipements et logiciels nécessaires à la réalisation du marché ;
- Une description de la nature de l'assistance proposée pendant période de garantie ;
- Les agréments de représentation, s'il y a lieu.

Le pli financier contient :

- Une proposition détaillée de prix, indiquant les valeurs en hors taxes et hors douane en FCFA.

Les offres devront parvenir au siège de l'OAPI au plus tard trente (30) à compter de la publication du présent appel d'offres national, à l'adresse ci-après :

OAPI, Place de la Préfecture, Nlongkak, B.P. 887 Yaoundé – Cameroun, Tél. +237 222 20 57 00.

Les soumissions peuvent également être transmises par mail à l'adresse ccm@oapi.int. Dans ce cas les soumissionnaires protégeront leurs offres par un mot de passe.

7. MODALITE DE PAIEMENT

Les modalités de paiement seront définies d'un commun accord entre l'OAPI et l'adjudicataire. Aucun ajustement à la hausse du tarif initial ne sera accepté.

8. TRANSFERT DE COMPETENCE

Le prestataire devra proposer un plan de formation des administrateurs et utilisateurs du kit mis en place. A cet effet, tous les informaticiens de la Direction des Systèmes d'Information et de la Publication devront être formés à la manipulation et configuration du kit de conférence mobile.

9. CRITERES DE NOTATION

L'examen des critères d'évaluation se fera en deux phases et portera sur les offres administratives et techniques d'une part et l'offre financière d'autre part.

Il va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences des termes de référence.

L'OAPI choisira librement l'offre du soumissionnaire qui lui paraîtra la meilleure au regard des critères ci-après :

Critères	Note
Qualification de l'entreprise (Spécialité, Agréement, Expérience, service du support, notoriété)	/5
Références des travaux similaires réalisés	/20
Expérience du personnel assigné à la mission	/15
Compréhension de la mission et méthodologie	/15
Plan de formation et gestion de la période de garantie	/10
Chronogramme d'intervention	/3
Présentation générale de l'offre	/2

S/TOTAL	70
Eléments du coût	/30
S/TOTAL	30
TOTAL	/100

10. MODALITES D'EXECUTION DES MISSIONS

La bonne exécution de ce projet se mesurera à travers :

- La livraison à temps des équipements conformes aux TDR ;
- Le respect du calendrier et de la méthodologie proposés ;
- La disponibilité du service de support pendant la période de garantie.
- La production du guide utilisateur et du guide administrateur ;
- La production d'un guide de configuration et de déploiement

La Direction Générale de l'OAPI